

Problème identifié

Eric Dumonpierre est inquiet car, outre les problèmes liés à la polémique des « délocalisations », plusieurs phénomènes étranges se sont déroulés dans les deux mois précédents :

D'abord, il a été mis en cause sur un blog expliquant qu'une autorisation pour vendre du Mutorex en Allemagne aurait été obtenue par un acte de corruption. L'article comporte des précisions étranges sur des mouvements d'argent qui ont été opérés entre les Laboratoires Berden et l'agent allemand de la société. Les numéros de compte, ainsi que le nom de l'agent, sont exacts bien que les sommes évoquées soient en partie fantaisistes. Visiblement le blogueur est bien renseigné. Il se nomme Leopold Brist et n'a pas répondu aux sollicitations d'Eric Dumonpierre. Son blog est hébergé en Russie et lui se prétend Polonais.

Eric Dumonpierre s'est également aperçu lors de ses visites au ministère de la santé que ses interlocuteurs avait reçu, à chaque fois, quelques jours avant le rendez-vous, des dossiers bien documentés sur les dangers du Mutorex. Ceux-ci proviennent d'une association Norvégienne dont l'objet est la dénonciation de « la marchandisation de la santé ». L'association possède un site Internet mais aucune adresse physique.

Enfin, son banquier, par ailleurs ami personnel, l'a averti qu'il avait reçu un courrier le prévenant que les Laboratoires Berden allaient être confrontés à de graves difficultés financières compte tenu de la future interdiction du Mutorex par les autorités sanitaires françaises. Le courrier est signé par Monsieur Robert Lipton qui se prétend lobbyiste et qui est installé en Suisse. Des informations sur le patrimoine d'Eric Dumonpierre sont jointes dans ce dossier avec notamment des précisions sur la possession de plusieurs biens à l'étranger notamment en Suisse via une société Luxembourgeoise.

Eric Dumonpierre vous demande quoi faire car il a l'impression qu'il est victime d'une action de déstabilisation?